



BUDGET 2024

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

Le 19 décembre 2023, le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil adoptait son budget pour l'année 2024.

MOT DU MAIRE



Chers citoyennes et citoyens,

Pour une autre année et à l'instar de plusieurs municipalités au Québec, les élus de Terrasse-Vaudreuil ont eu à effectuer un exercice budgétaire difficile. Avec conciliation fiscale, paiement des frais de financement et application des affectations, le budget passe à 3 587 486 \$.

Dans les dernières années, la municipalité a pu compter sur une réserve financière à la suite de la vente de l'église, ce qui lui a permis faire face aux imprévus et de limiter l'impact de la hausse des dépenses sur le taux de taxation. D'ailleurs, une analyse des neuf dernières années démontre que la moyenne du taux de taxation se situe à -1,6 %, alors que l'indice des prix à la consommation sur la même période affiche une hausse moyenne de 2,5 % et les charges, une hausse de 4,8 %.

Lors de l'exercice budgétaire 2023, malgré une hausse du taux de taxation, la municipalité a dû puiser dans le surplus accumulé pour 206 956 \$ afin de clore son budget. Or, pour le budget 2024, la municipalité n'avait plus cette possibilité. La situation imposait donc une autre année d'efforts importants.

Ainsi, malgré une analyse rigoureuse de toutes les dépenses, le taux de la taxe foncière pour 2024 a été augmenté à 0,65755 du 100 \$ d'évaluation, soit une hausse de 4,7 % par rapport à l'année dernière. À cela doit être ajouté 0,01647 du 100 \$ pour l'Autorité régionale de transport (ARTM), portant le tout à 7,3 % d'augmentation par rapport à l'année précédente. La tarification pour les services a aussi dû être revue à la hausse. Pour une maison de 350 000 \$, la hausse globale de taxes représente 219 \$.

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un effort important et sachez que c'est toujours difficile pour le conseil municipal de vous annoncer une hausse de taxation. Toutefois la bonne nouvelle, c'est que nous pouvons clore ce budget sans recours à une réserve financière, ce qui nous porte à croire que nous aurons ainsi atteint une certaine stabilisation dans nos revenus. Certains grands postes de dépenses pour lesquels, nous n'avons aucune possibilité de compression totalisent 3 258 331 \$, soit 91 % du budget total. Vous comprendrez que nous disposons d'une bien faible marge de manœuvre.

Sachez que votre conseil demeurera vigilant quant aux opportunités pour réduire les dépenses futures. Que ce soit par des subventions, des ententes intermunicipales, des achats regroupés ou tout autre initiative pouvant nous permettre de maintenir nos services à la population au moindre coût possible.

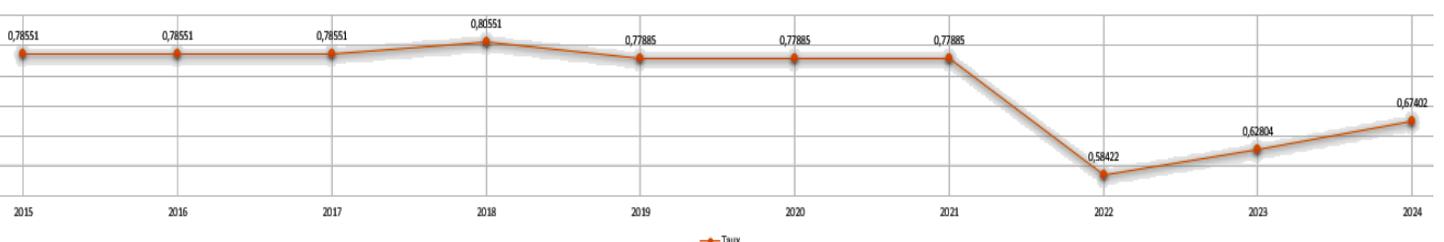
Michel Bourdeau, maire

Les taxes municipales constituent la principale source de revenus des villes/municipalités. Elles sont principalement composées de la taxe foncière générale dont les taux sont établis pour chacune des catégories d'immeubles en fonction des dépenses prévues au budget de fonctionnement. La taxe foncière est imposée à chaque propriétaire d'immeuble selon la valeur inscrite au rôle d'évaluation. La Municipalité impose également des tarifications pour les services d'aqueduc, d'égout et de gestion des matières résiduelles.

TAXATION

1,97503 TAXES	RÉSIDENTIELLE		NON RÉSIDENTIELLE	
	2023	2024	2023	2024
FONCIÈRE				
/ 100 \$ d'évaluation	0,62804	0,67402*	1,82288	1,97504*
		* incluant l'ARTM		* incluant l'ARTM
SERVICES				
Eau	350 \$	368 \$	350 \$	selon le cas
Égout	455 \$	478 \$	455 \$	478 \$
Ordures ménagères	162 \$	170 \$	162 \$	selon le cas
Matières recyclables	90 \$	95 \$	90 \$	95 \$
Matières organiques (incluant résidus verts et feuilles)	100 \$	105 \$	100 \$	105 \$

ÉVOLUTION DU TAUX DE BASE DE LA TAXE FONCIÈRE (immeuble résidentiel de moins de 6 logements)



ÉTAT PRÉVISIONNEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES

REVENUS	2023	2024
Taxes sur la valeur foncière	1 793 920 \$	1 930 599 \$
Taxes sur une autre base	1 185 841 \$	1 289 939 \$
Autres revenus	321 988 \$	366 948 \$
TOTAL DES REVENUS	3 301 749 \$	3 587 486 \$
DÉPENSES	2023	2024
Administration générale	857 585 \$	856 949 \$
Sécurité publique	567 702 \$	621 785 \$
Transport	395 540 \$	402 775 \$
Hygiène du milieu	1 091 457 \$	1 090 954 \$
Santé et Bien-être	14 404 \$	14 716 \$
Aménagement et urbanisme	115 305 \$	125 834 \$
Loisirs et culture	311 512 \$	315 363 \$
Financement, affectation et conciliation fiscale nette	(51 756) \$	159 110 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 301 749 \$	3 587 486 \$

PRINCIPALES DÉPENSES 2024 RELIÉES AUX ORGANISMES EXTERNES

	2023	2024	% augm.	% budget
MRC de Vaudreuil-Soulanges	161 347 \$	178 608 \$	10,7	5,0
CMM—Communauté métropolitaine de Montréal	34 195 \$	36 526 \$	6,8	1,0
Sûreté du Québec	188 145 \$	200 188 \$	6,4	6,0
Assainissement des eaux usées (Pincourt)	377 081 \$	380 353 \$	0,9	11,0
Régie de l'eau de l'Île-Perrot	221 101 \$	225 831 \$	2,1	6,0
ARTM—Autorité régionale de transport métropolitain	45 285 \$	47 168 \$	4,2	1,0
	1 027 154 \$	1 068 674 \$	4,0	30,0

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

TAUX / 100 \$ d'évaluation	2023	2024
----------------------------	------	------

RÈGLEMENTS

Règlement 614 — Camion autopompe et équipements	0,00819	0,00826
Règlements 615 et 625 — Réhabilitation de l'aqueduc (3 ^e Boulevard, boul. de l'Église et 7 ^e Avenue)	0,00641	0,00639
Règlement 626 — Bâtiment abritant le service de protection des incendies	0,02404	0,02409
Règlement 631 — Travaux de remise en état, amélioration et agrandissement du centre communautaire	0,00410	0,00407

COMPARAISON TAXATION ANNUELLE 2023 ET 2024 - RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

	 VALEUR 300 000 \$	 VALEUR 350 000 \$	 VALEUR 400 000 \$	 VALEUR 500 000 \$
ANNÉE FINANCIÈRE	COÛT	COÛT	COÛT	COÛT
2024	3 365 \$	3 724 \$	4 082 \$	4 799 \$
2023	3 169 \$	3 505 \$	3 840 \$	4 511 \$
	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE
	196 \$	219 \$	242 \$	288 \$